

Cahier du Labo'M21

La participation citoyenne

La boîte à outils

Expériences

Labo M21

Le pourquoi du comment

Les acteurs

à la hauteur des enjeux
Préserver
Prévention
Efficacité
usage
Pouvoir d'agir
aménagement
métamorphose
qualité
Renouvelable
services publics
culturel
temporelle
qualité de vie
mobilité durable
Développement
numérique
accessible
Accompagner
débouchés
initiatives citoyennes
à taille humaine
Economie
solidaire
Structurel
locaux

Ce guide a pour objectif de dessiner des pistes de réflexion et quelques clés sur la mise en œuvre des dispositifs participatifs. Il n'est en aucun cas un schéma de pensée unique ou un recueil de recettes miracles.

L'élaboration de ce guide est le résultat de 10 ans d'expériences dans le cadre des projets inscrits en Agenda 21 de la Gironde et plus spécifiquement d'un travail de deux stages de trois mois menés au sein de la Mission Agenda 21, durant l'été 2014 en plusieurs étapes :

- la réalisation de 52 entretiens semi-directifs individuels et collectifs avec 71 agents du Conseil général ;
- l'analyse de ces entretiens afin de dégager les visions, les tendances et les attentes communes des agents ;
- l'organisation d'une réunion de restitution avec les personnes rencontrées en entretien pour connaître l'avis des agents sur la première ébauche du guide.

Ce guide est donc nourri par les réflexions et les visions des agents du Conseil général de la Gironde.

Sommaire

Introduction	p.4
Le questionnement	p.6
Les acteurs de la participation citoyenne	p.15
Les expériences	p.20
● 33 Tours, 2013-2014	
● Le colloque inversé sur le RSA, 2013	
● Le Livre Blanc des Mobilités en 2012	
● Evaluation du Plan Déchets Ménagers de la Gironde, 2012-2013	
● Le Plan Départemental de l'Habitat, 2012-2013	
● Votre paysage dans l'objectif, 2010	
● Santé Qualité de vie au Travail, 2013-2014	
● Caravane Rio 21, 2013	
● Les centres sociaux (hors CG)	
● Sirius, la Saône-et-Loire en 2030, 2011-2013	
● Opération «Nos régions demain», Collectif Res Publica	
Les outils	p.35
● La conférence de citoyens	
● L'atelier de scenarios	
● Le forum ouvert	
● Le théâtre forum	
● Le World Café	
● Le budget participatif	
● Les outils numériques	
● La méthode SPIRAL	
● Les méthodes d'animation	
Bibliographie	p.48

Introduction

Depuis 10 ans, avec le lancement de son Agenda 21, le Conseil général de la Gironde a fait entrer dans ses pratiques le Cadre de référence national des projets territoriaux de développement durable. Ce cadre définit 5 finalités cohérentes et concomitantes ainsi que 5 éléments déterminants des démarches, parmi lesquels : la Participation citoyenne.

Dès lors il s'est agi de renforcer le contenu citoyen et participatif des projets et des politiques, de leur conception jusqu'à leur évaluation.

Depuis la Lettre d'objectifs et de moyens de 2012, la Mission Agenda 21 est explicitement positionnée en tant qu'assistant à maîtrise d'ouvrage interne sur le volet Participation des projets. Ce portage transversal, aux côtés des Bureaux de vice-présidents et de la Conférence des Vice-présidents pour le volet politique ainsi que du Directeur général des services et du Comité de Direction générale pour le volet administratif, a permis une montée globale en compétences et en cohérence au sein de l'institution.

Ces 10 années d'expérience ne peuvent être résumées dans cet ouvrage. Elles sont toutefois le socle qui permet à ce guide d'outillage de s'incarner dans des expériences vécues et éprouvées.

Contact :

Mission Agend@ 21

Labo'M 21 – Immeuble Gironde D131

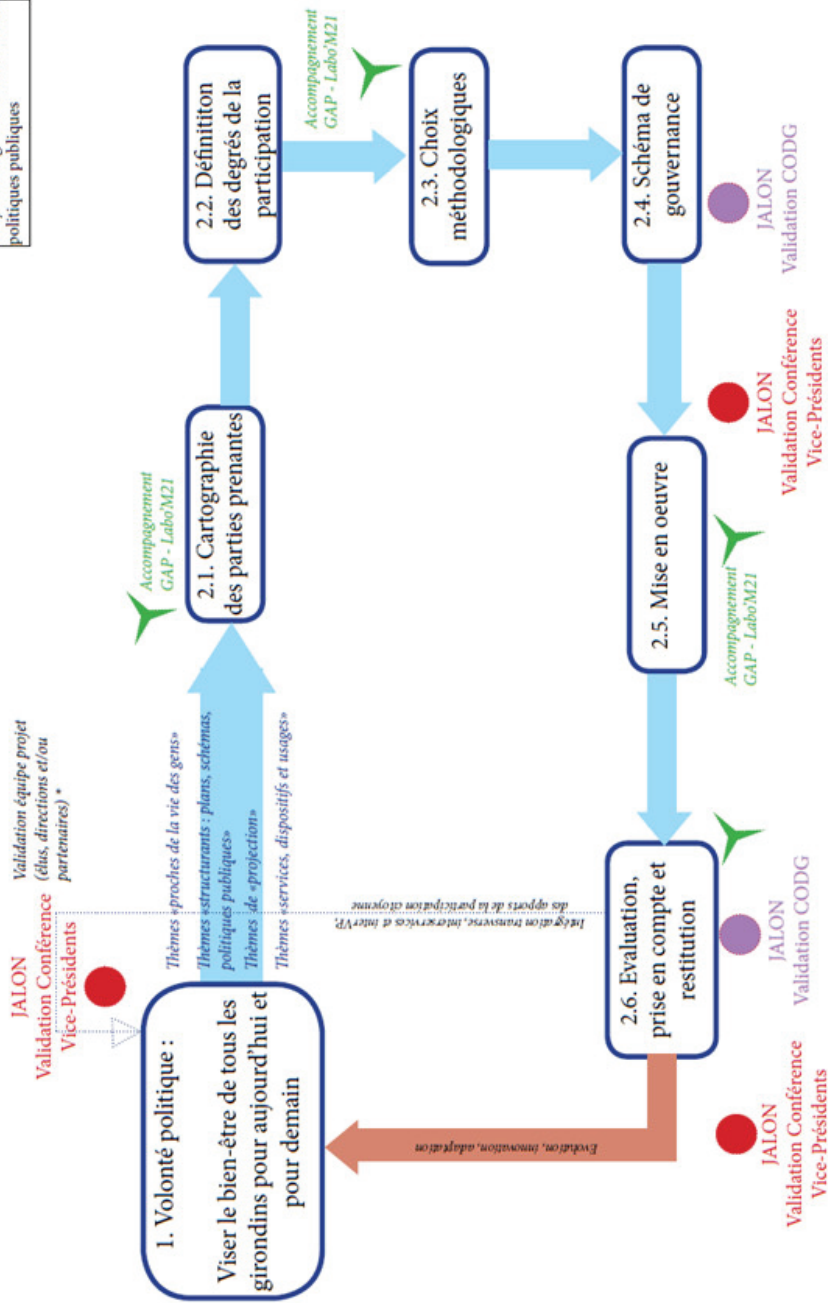
Sébastien Keiff, *responsable-adjoint, chargé de la participation citoyenne*

05 56 99 67 64 - s.keiff@cg33.fr

Twitter : @agenda21gironde

1. Processus Participation citoyenne

* documents de référence interne :
guide de conduite de projet, guide
d'outillage de la participation
citoyenne et guide d'évaluation des
politiques publiques



Le questionnement

Les politiques publiques du Département portent toutes une attention particulière aux Girondins. Depuis plus de 10 ans, la question de la place des citoyens dans les décisions publiques qui les concernent est au centre de l'attention. Aujourd'hui, avec la validation de l'Acte 3 de l'Agenda 21 qui prévoit que 100% des projets de l'Agenda 21 soient concertés avec la population et l'adoption de la «Politique départementale de la participation citoyenne», cette volonté d'inclure davantage les citoyens dans les décisions des politiques publiques est renforcée.

Les nombreux cahiers d'expériences ou documents de référence élaborés précédemment ont posé les jalons qui permettent de conduire désormais à un outillage opérant.

Il convient de souligner que ce guide ne propose pas de recette miracle. Les questions présentées dans cette partie esquissent une piste de réflexion et une méthodologie afin d'aider la mise en œuvre des dispositifs participatifs :

- Pourquoi faire de la participation citoyenne ?
- Dans quel but ?
- A quel degré ?
- Avec quels pré-requis ?
- Avec qui et comment ?
- Le schéma de gouvernance
- Quelle évaluation des dispositifs ?

Pour quoi faire de la participation citoyenne ?

Cette question est un classique quand on réfléchit à la participation citoyenne. Elle a été traitée dans de nombreux ouvrages¹.

Une autre manière d'aborder la question pourrait être : pourquoi ne pas faire de la participation citoyenne dans les politiques publiques ?

Il convient de rappeler que les politiques publiques sont mises en œuvre dans l'intérêt du citoyen, pour son épanouissement et son bien-être. Ainsi, ne pas inclure les citoyens dans les politiques publiques c'est prendre le risque de construire un service public non adéquat qui est excellent sur le papier mais beaucoup moins facile à mettre en œuvre et appropriable par les citoyens, qui sont les premiers concernés par cette décision.

Aussi, pourquoi ne pas mettre à profit les ressources et envies des citoyens ? La concertation permet de faire émerger de nouvelles idées et envies mais aussi d'autres visions. Quoi qu'il arrive, la décision finale est plus forte car construite par et avec l'intelligence collective.

Enfin, la principale question sur la pertinence de la participation citoyenne qu'il convient de se poser est celle de la pertinence de la démarche participative telle qu'elle est envisagée dans le projet. Plusieurs facteurs doivent être pris en compte avant de réaliser un dispositif participatif. Par exemple est-ce que la contrainte temps permet de mettre en place la concertation telle qu'elle est envisagée ?

La participation citoyenne reste un idéal démocratique qui doit aussi s'incarner dans une réalité opérationnelle et tangible.

¹ cf bibliographie à la fin du guide

La participation citoyenne dans quel but ?

La participation citoyenne devrait toujours répondre à des objectifs clairs énoncés en début de réflexion sur le projet. Les dispositifs de participation citoyenne ne doivent pas servir uniquement à légitimer une politique publique. Le but premier d'un tel dispositif est de rendre compte des conflits d'usages, d'intérêts et d'impacts, des débats, de laisser le consensus et le dissensus s'exprimer pour ensuite consolider le projet par les croisements et l'alliance des regards.

Les dispositifs de participation citoyenne peuvent avoir divers objectifs ou finalités :

- recueillir les avis et les objections ;
- échanger des arguments ;
- faire émerger des idées ;
- prendre une décision ;
- agir ensemble.

Avant de se lancer dans l'organisation d'une participation citoyenne, il convient de poser à plat les objectifs attendus pour se situer ensuite sur le chemin tracé.

Il est utile de construire un référentiel pour le projet participatif et de l'avoir toujours à portée de main.

Ces objectifs doivent toujours guider les dispositifs de participation citoyenne.

Cette finalité permet ensuite de choisir plus aisément le degré le mieux adapté ainsi que les outils les plus pertinents pour mener à bien le projet de participation.

Avec quel pré-requis ?

Il existe plusieurs conditions indispensables à une démarche de participation citoyenne réussie :

- vérifier que chaque partie prenante est prête à changer d'avis ;
- délimiter le cadre de la concertation (objet, périmètre, acteurs, ce qui est négociable ou pas, processus de décision ...) ;
- garder un état d'esprit ouvert à la critique ;
- le consensus peut être recherché mais il faut que le dissensus puisse s'exprimer ;
- ne pas adopter une position de « sachant ». Les organisateurs de la participation citoyenne recherchent à travers les dispositifs de nouvelles idées, des validations ou des points de blocages ;
- établir des règles du jeu claires et précises. Il faut définir sans ambiguïté le rôle de chacun ainsi que les objectifs de la participation citoyenne pour que les participants ne soient pas déçus ou surpris, notamment dans la prise en compte de leurs remarques. Par exemple certains impératifs, comme un budget restreint, peuvent limiter les possibilités de prise en compte de ce qu'il ressort de la démarche.

Avec qui faire de la participation citoyenne ?

Il est donc fondamental de prendre le temps de se poser la question des parties prenantes lorsque l'on envisage une démarche participative. Qui sont les parties concernées ? Quel est le rôle de chacune ? Définir clairement les personnes à inclure dans le dispositif est crucial pour la suite de la démarche. (Plus de détails dans la suite de ce guide...)

A quel degré ?

Le degré de participation citoyenne ne peut être réfléchi qu'après une réflexion poussée sur le pourquoi et la finalité de la participation. Chaque degré de participation s'utilise selon les besoins. Nous pouvons généralement en distinguer 4 :

La concertation : il s'agit de construire un échange qui puisse ensuite modifier un projet. Dans la concertation, c'est l'échange d'idées et d'arguments qui fonde les allers-retours et la prise en compte des points de vue des participants.

L'information : il ne s'agit pas d'un dispositif participatif en tant que tel car l'information ne vise pas l'échange, mais elle constitue un préalable à tout dispositif participatif.

La co-construction : il s'agit d'élaborer un projet de manière partagée. La définition, le développement et l'aboutissement du projet sont soumis aux discussions et sont évolutifs.

La consultation : il s'agit d'entendre un avis sur un sujet donné. Les citoyens au sens large peuvent s'exprimer et la collectivité considère ensuite si elle prend en compte de manière effective ce qui ressort de l'échange.

On parle aussi de cogestion quand on met en œuvre un partage de la mise en œuvre du projet. La co-conception correspond au partage de l'élaboration des concepts, ce degré est très participatif car les idées sont débattues avant même l'élaboration et le développement d'un projet.

De plus, parler des degrés de participation sous entend parler des degrés de responsabilité. La coresponsabilité signifie que tous les acteurs, privés, publics et citoyens, sont responsables du progrès futur et du développement durable du bien-être de tous pour aujourd'hui et pour demain.

Comment faire et avec quels outils ?

Etape ultime de la réflexion sur la démarche de participation citoyenne, la réponse à ces deux questions se présente en général naturellement si l'on a répondu précisément et rigoureusement aux interrogations précédentes.

Auparavant, les méthodes de participation citoyenne restaient à inventer. Aujourd'hui, de nombreuses expérimentations ont été menées. Nous avons désormais une multitude d'instruments à notre disposition. Il est aisé de se perdre dans l'offre d'outils de participation, qui autrefois était à imaginer. Ce guide a pour objectif d'aider à y voir plus clair dans cette gamme d'outils, afin de choisir celui qui est le mieux adapté.

Il est crucial de garder en tête que l'outil est au service de la participation citoyenne, et non l'inverse. L'outil ne se suffit pas à lui-même, il doit répondre aux objectifs définis au début du questionnement. Il doit être adapté à la politique publique ou au projet en question.

Le schéma de gouvernance

Le schéma de gouvernance est un synoptique de déroulement opérationnel du projet.

- Il intègre à la conduite du projet (cf guide de conduite de projet) les étapes de participation citoyenne.
- Il précise par étape le degré d'association des parties prenantes et les attentes précises de la participation à chaque étape et pour chaque partie prenante
- Il explicite les relations et les liens avec l'ensemble des instances participatives pré-existantes sur le dispositif, le projet ou le territoire
- Il rappelle les modalités et les instances de validation, d'évaluation et de restitution

Exemple fictif de tableau de synthèse pouvant être présenté puis détaillé dans le schéma de gouvernance :

Projet	Partie prenante 1	Partie prenante 2	Partie prenante 3	Partie prenante 4
Problématique 1	Information	Consultation	Consultation	Consultation
Problématique 2	/	/	Co-construction	Information
Problématique 3	Consultation	Information	Co-gestion	Co-construction
Problématique 4	Information	Information	Information	Information

Check-list non exhaustive de questions à aborder, partager et clarifier dans le schéma de gouvernance :

- Est-ce que j'ai bien pris en compte tous les paramètres de la démarche ?
- Quel compte rendu pour les participants et les citoyens ?
- Quel niveau de transparence est-ce que je laisse sur l'accès aux discussions et aux résultats de la concertation ?
- Quelle place de la concertation dans la décision (quand, traçabilité ...)?
- Quel plan de communication ? Quel plan de mobilisation ? Quels relais ?
- Est-ce qu'il y a d'autres concertations en cours dans l'institution ou sur le territoire ? Quelles modalités de partage ?
- Comment sont pensées les articulations et la cohérence d'ensemble ?
- Quelle capitalisation ?

Quelle évaluation des dispositifs participatifs ?


L'évaluation des dispositifs de participation citoyenne est aussi une étape importante de la démarche participative. Cette évaluation permet de capitaliser les connaissances, de rendre compte des écarts entre les objectifs attendus et les objectifs atteints, des améliorations possibles ou d'apprécier la pertinence des outils utilisés.

Cela répond également à une question de transparence vis-à-vis des citoyens : évaluer une démarche participative est une manière de vérifier si celle-ci a été honnête et n'a pas simplement été une participation-alibi.

Lorsqu'il est possible, il est utile de prévoir le recours à un tiers en charge d'évaluer la démarche participative afin de ne pas biaiser l'analyse. Ce tiers doit être formé à la fois aux méthodes d'évaluation mais aussi de concertation. L'évaluation doit finalement se dérouler sur toute la durée de la démarche afin de prendre en compte le plus de variables possibles. Aussi, les critères d'évaluation doivent être définis en amont avec les commanditaires et les « participants ».

Il est également utile à cette fin de construire un référentiel clair et précis établissant les bases de la démarche participative ce qui permet par la suite une évaluation fidèle (les raisons de la participation citoyenne, les objectifs, les attentes vis-à-vis de la méthode etc.).

L'évaluation d'une démarche de participation citoyenne porte sur les enjeux de la méthode utilisée. A-t-il été pertinent de recourir à cet outil ? A-t-il permis de répondre aux objectifs fixés ? Mais il est aussi essentiel de se pencher sur les résultats de l'outil utilisé : est-ce que l'outil a produit des résultats qui correspondent aux effets escomptés ? Si non pourquoi ? Quel ir suppose-t-il ? Quelles sont les conséquences ? L'évaluation de la participation citoyenne est une idée récente, mais plusieurs critères sont sur le point d'être élaborés dans le domaine de la recherche, notamment avec des indicateurs.



*Pour en savoir plus: « guide sur l'évaluation »
Tanguy Riou, DQG*

Check-list de questions avant de se lancer

- Quels sont les objectifs que je cherche à atteindre ?
- Quel est le degré de participation adéquat à la démarche ?
- Quels sont les services du CG susceptibles d'apporter une aide ?
- Suis-je moi-même prêt à changer d'avis suite à cette démarche ?
- Quel est le rôle de chacun? Comment vais-je le définir ?
- Quel plan de communication ?
- Quel livrable ressortira du dispositif ?
- Quel usage ferai-je des résultats de la démarche ?
- Quels sont les acteurs que je souhaite inviter dans ma démarche ?
- Est-ce que j'ai bien pris en compte tous les paramètres de la démarche ?
- Quelle est la marge de manœuvre pour faire évoluer le projet ?
- Est-ce que chaque partie prenante peut exprimer son accord et désaccord ?
- Est-ce que les parties prenantes sont prêtes à changer d'avis?
- Qui fait quoi ? Quelle organisation ?
- Quel niveau de transparence est-ce que je laisse sur l'accès aux discussions et aux résultats de la concertation ?
- Quel compte rendu pour les participants et les citoyens ?
- Quelle méthode est-il pertinent d'utiliser ?
- Quel outil est-il pertinent d'utiliser pour répondre à mes objectifs ?
- Quelle place de la concertation dans la décision (quand, traçabilité ...)?

Ai-je oublié une question ?

Les acteurs de la participation citoyenne

La question des acteurs de la participation citoyenne n'est pas une question si évidente que cela. En effet tout individu est multi facette, chacun peut être à la fois : parent, bénéficiaire, jeune, adulte, contribuable, étudiant, électeur, riverain, usager, intéressé sur des sujets précis, polyvalent etc. En somme, nous sommes tous des gens uniques et différents.

Ainsi, la question des acteurs suppose la question d'à quel titre les gens sont impliqués ? Est-ce que l'on recherche plutôt des bénéficiaires du service, des personnes sans aucune distinction ou avec un intérêt spécifique sur le sujet ? Il s'agit donc de questionner les «parties prenantes» du projet...

Suite au questionnement sur les modalités de la mise en œuvre de la participation citoyenne dans un projet, une seconde étape prend forme : réunir les parties prenantes autour de la table.

Cependant, avant de se lancer dans un dispositif de participation citoyenne, il convient de s'attacher à poser et partager un cadre de bienveillance de la démarche. Il s'agit aussi de donner les informations relatives au sujet, le matériel de base etc. sur lequel on peut co-construire et partager.

En effet, une démarche de participation citoyenne ne peut fonctionner que si elle est sincère et honnête. Il existe des « savoir-faire » et des « savoir-être » nécessaires à mettre en place au préalable.

Pour éviter la distance entre l'Institution et les publics, il est préférable d'avoir une position humble. La position de « sachant » ne permet pas un dialogue ouvert entre les différentes parties à niveau égal. Encore une fois, tout un chacun peut contribuer avec ses idées et son expérience personnelle unique.

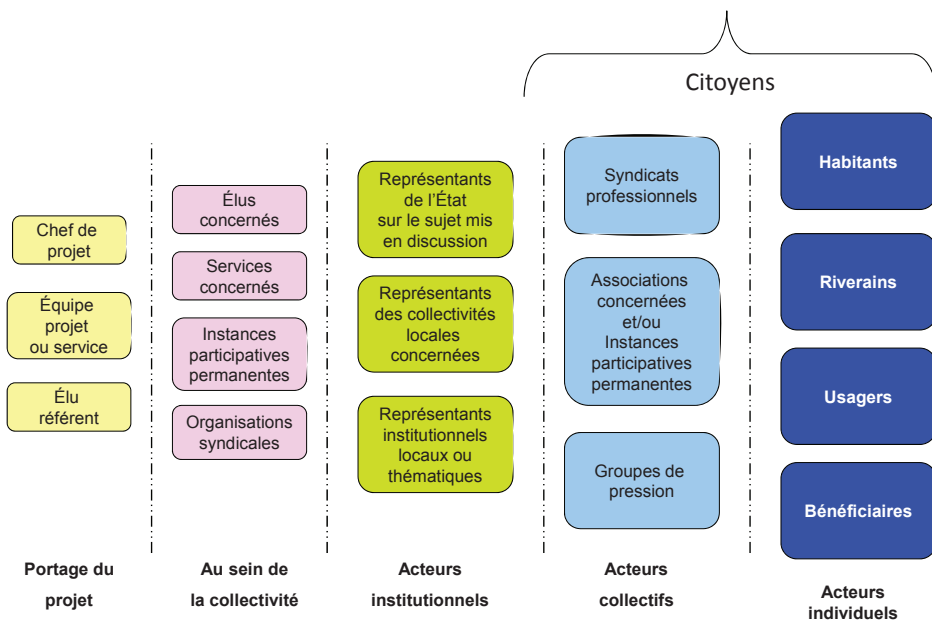
Ensuite, un climat de confiance peut faciliter les prises de parole et la participation réelle des personnes présentes. Rencontrer les personnes plusieurs fois, prendre le temps de les écouter, valoriser les personnes ou instaurer un climat convivial permet à chacun de se sentir plus confortable dans la démarche et permet une meilleure participation.

Enfin, il ne faut pas oublier de faire un retour aux citoyens sur sa participation et sur les effets de celle-ci, même si ces effets sont limités.

Les parties prenantes

Théoriquement, toute le monde est concerné par les politiques publiques mises en œuvre et peut donc participer. Cependant, en fonction de la finalité de la participation citoyenne d'un projet, un ou plusieurs publics peuvent être mobilisés.

On distingue plusieurs publics qui peuvent être visés par des démarches participatives.



Source: CG64 et CG33

Comme pour les degrés de la participation, la définition des parties prenantes à associer se choisit en fonction des attentes de la participation citoyenne.

Lors de la démarche participative, le rôle de chacun doit être présenté dans un souci de transparence et pour éviter les incompréhensions qui peuvent ensuite conduire à du ressentiment et de l'amertume.

Le Conseil général peut aussi se positionner comme acteur ou en tant que médiateur. Dans ce rôle, il organise le dialogue avec des organisations intermédiaires qui sont, elles, en contact avec les citoyens. Ces organisations peuvent être des associations, des collectivités, etc.

Par exemple, les Pôles Jeunesse Territoriaux sont en contact avec les collègues, les centres sociaux, les associations, les communes, les communautés de commune, etc, pour mettre en œuvre la politique jeunesse du Département ainsi que pour accompagner et aider les porteurs du projet. Dans ce cadre, les Pôles peuvent recommander la participation citoyenne à un organisme pour la construction d'un projet. Le service est donc positionné sur un échelon intermédiaire de la participation citoyenne c'est-à-dire sans contact direct avec les citoyens mais avec les organisations.

Se pose ensuite la question de la mobilisation du public. Celui-ci peut être approché de façon différente en fonction de ses caractéristiques. La mobilisation dépend du public visé.

Le choix des horaires, de l'accessibilité, du dédommagement, de la prise en charge des repas, des logements, tous ces paramètres doivent être adaptés en fonction de la cible.



Par exemple :

- Est-ce que le lieu est accessible facilement ?
- Est-ce que ce lieu est pertinent par rapport aux politiques publiques que je souhaite mobiliser (je peux aller «sur place») ?
- Est-ce que la réunion est sur le même créneau qu'un évènement national, régional ou local ?
- Est-ce que le lieu est pertinent et facilement repérable ?

La question de la place des élus dans le processus est également importante. En effet, il est important de se rappeler que la volonté politique est au commencement de tout projet. Les élus ont un rôle certain dans les démarches et leur présence effective à chacune des étapes est une question de choix.

Il n'existe donc pas de réponse unique sur la place des élus dans les démarches participatives. Si leur présence est essentielle, le degré d'intégration varie en fonction de chaque projet et doit être accompagné d'une réflexion poussée.

Les prestataires extérieurs

Des prestataires extérieurs peuvent être mandatés pour la mise en œuvre, l'accompagnement et l'élaboration des livrables des dispositifs de la participation citoyenne.

En effet, la mise en œuvre de la participation citoyenne demande du temps, des compétences, un savoir-faire et peut parfois être chronophage.

En fonction des contraintes de budget, de temps, de disponibilité etc. il peut être intéressant de faire appel à un prestataire extérieur. Aussi, le prestataire extérieur a une position neutre qui peut être bénéfique aux démarches participatives comme par exemple avoir un autre regard ou une hauteur de vue.

L'accompagnement d'un prestataire peut aussi permettre de se délester d'une partie de la logistique. En effet, celle-ci est considérée comme une contrainte de manière récurrente : l'organisation du temps, des réservations, la prise de contact avec les participants, la connectivité des appareils numériques etc. peuvent être délégués au prestataire dans le cahier des charges.

Plusieurs projets au sein du CG ont eu recours à des prestataires extérieurs suite à l'ouverture d'un marché public. C'est par exemple le cas du Plan Départemental de Gestion des Déchets Ménagers qui a associé « Planète Publique » pour la réflexion et la mise en œuvre des dispositifs participatifs; ou du Livre blanc des Mobilités qui a fait appel au cabinet Parménion..

Des associations sont aussi spécialisées dans le domaine de la participation citoyenne et peuvent être considérées comme des recueils d'idées pour la conception des outils et de l'animation des démarches participatives.

Les expériences

Le recueil d'expériences présenté dans ce livrable n'est pas exhaustif.

L'idée ici est de présenter un éventail d'expériences différentes qui ont eu lieu au sein du Conseil général et en dehors afin de montrer l'étendue des possibles.

Plus de 60 expériences ont été conduites au sein du Département et sont consultables dans les différents cahiers d'expérience de la Mission Agenda 21 et dans la rubrique «Participation» de Mascaret.

- 33 Tours, 2013-2014
- Le colloque inversé sur le RSA, 2013
- Le Livre Blanc des Mobilités en 2012
- Evaluation du Plan Déchets Ménagers de la Gironde, 2012-2013
- Le Plan Départemental de l'Habitat, 2012-2013
- Votre paysage deans l'objectif, 2010
- Santé Qualité de vie au Travail, 2013-2014
- Caravane Rio 21, 2013

Hors CG :

- Les centres sociaux
- Sirius, la Saône-et-Loire en 2030, 2011-2013
- Opération «Nos régions demain», Collectif Res Publica 2014

33 Tours 2013-2014

Concertation sur le territoire de la Gironde sur les enjeux de demain

En 2033 la population de la Gironde est estimée à 1,8 millions d'habitants contre 1,4 millions aujourd'hui. Cette dynamique pose de nouvelles questions sur le monde de demain : façon d'habiter, transition énergétique et écologique, évolutions économiques et numériques, etc. Tous ces enjeux appellent de nouvelles initiatives et posent de nouvelles questions.

Afin de répondre à celles-ci, l'équipe du 33 Tours, à travers des prestataires extérieurs, a choisi d'adopter une démarche novatrice. Plutôt que de faire venir les Girondins à Bordeaux, elle a entrepris de sillonner les routes départementales de la Gironde à bord d'un car pour rencontrer les habitants sur leur territoire et sur différents lieux de vie.

Ainsi, le dispositif a été conçu autour de deux volets :

- 1 site internet participatif
- 6 explorations « terrain » à la faveur des marchés, des festivals, dans des lieux de formation etc.

Ces explorations ont permis d'échanger avec plus de 500 Girondins.

Suite à ces témoignages, 5 thématiques perçues comme enjeux départementaux de demain par les Girondins ont émergé : se relier, s'autonomiser, répartir, prendre soin et agir.

Les résultats de cette concertation ont été présentés à travers plusieurs formats : numérique avec des vidéos, papier avec des carnets de restitution et oral avec une présentation à la Foire Internationale de Bordeaux.

Données clés:

- 4 mois et 4 000 km avec le bus
- 5 carnets de route et 5 fiches de restitution
- 1 film de 33 min + 10 vidéos thématiques
- 2 questionnaires



Contacts:
Carine Albert
Rodolphe
Zuniga
DGAD, DCTE

Le colloque inversé sur le RSA 2013

Produire des connaissances à partir des besoins exprimés par les usagers du dispositif RSA et recueillir des appréciations et des suggestions sur les services et les modalités d'accompagnement proposées.

Le colloque inversé sur le RSA s'inscrit dans le cadre de l'élaboration du Plan Départemental de l'Insertion 2007-2013 dont l'objectif est de favoriser l'inclusion sociale par le biais de l'insertion par l'activité et l'emploi.


Cet objectif renvoie notamment à la pertinence de l'accompagnement proposé aux allocataires. Un colloque inversé a été organisé dans ce sens afin de recueillir les avis, suggestions et propositions d'amélioration des bénéficiaires.

L'originalité de la démarche réside dans le fait que les bénéficiaires du RSA sont positionnés dans un rôle d'expert (l'expertise d'usage). Plusieurs réunions ont été organisées avec les participants autour de la question « quel accompagnement de qualité pour sortir du RSA ? ». Suites aux remarques et suggestions de la part des bénéficiaires, plusieurs solutions ont été proposées.


Ce dispositif a permis d'avoir un regard nouveau sur la question de l'accompagnement du RSA et de dégager plusieurs axes de réformes qui pourraient être mis en pratique rapidement.

Données clés:

- 28 participants
- 4 réunions et 1 réunion finale



Le colloque inversé est une réunion entre des bénéficiaires et des experts, des leaders d'opinion et des auditeurs où les experts, auditeurs et leaders d'opinion sont à l'écoute des bénéficiaires qui conduisent la rencontre. Ainsi, le sens de l'écoute est inversé et permet aux bénéficiaires de s'exprimer librement.



*Contact:
Thierry Lescure
DGAS, PTSPM*

Le Livre Blanc des Mobilités en 2012

Concertation sur le territoire de la Gironde sur les enjeux de la mobilité de demain

Le Livre Blanc des Mobilités pose les enjeux et définit les actions pour la mobilité des Girondins en 2030 pour les 20 ans à venir. Souhaitant se pencher sur de nouvelles orientations des politiques publiques, il est apparu comme nécessaire de concerter les Girondins sur leur vision de la mobilité, sujet de préoccupation quotidienne.

Cette expérience de concertation allie à la fois les outils traditionnels comme les questionnaires mais aussi des outils plus novateurs comme la concertation mobile à l'intérieur des cars Transgironde. En effet, des cars ont été mobilisés pour aller chercher des citoyens sur l'ensemble du territoire de la Gironde, afin de n'exclure personne et de permettre un temps de concertation. Pendant 2 h, ils ont pu réfléchir sur les enjeux proposés pour ensuite mettre en commun leur réflexion l'après midi même avec d'autres groupes restés sur Bordeaux, au collège Aliénor en centre-ville.


Ces paroles de citoyens ont ensuite été utilisées comme point de départ d'ateliers de travail autour de 9 thématiques entre les différents partenaires que sont les associations, les collectivités ou les services de l'Etat.

Dans la restitution, les paroles des citoyens ont été reprises avec la réponse directe du Conseil général sur ce qui a déjà été fait et sur ce qui va être fait.

Données clés:

- réponses aux questionnaires : 1615 girondins et 105 élus
- 90 personnes dans les cars
- 4 orientations pour le plan d'actions

Contact:
Laurence Bertin
DGAT



Evaluation du Plan des Déchets Ménagers de la Gironde 2012- 2013

Démarche d'évaluation participative sur le Plan des Déchets Ménagers de la Gironde pour définir des recommandations et améliorations

Suite à l'adoption en 2007 du plan de gestion des déchets ménagers en Gironde, une évaluation a été menée en 2013 pour permettre une éventuelle réévaluation de ses objectifs, de son mode opératoire ou de ses moyens.

L'élaboration du plan de 2007 a été réalisée avec des démarches participatives, il est donc apparu comme naturel que l'évaluation soit un processus partagé avec les citoyens et les partenaires. Les citoyens sont les premiers concernés par la gestion des déchets, il est donc important de les inclure dans le processus d'évaluation.

L'évaluation participative du plan des déchets ménagers de la Gironde s'est déroulée sur trois temps précis.

Un premier forum citoyen

En décembre 2012 s'est tenu un forum citoyen réunissant 61 citoyens représentatifs de la diversité de la population girondine et 10 partenaires de la gestion des déchets (collectivités, associations et entreprises).

Ce forum visait à poser le cadre de la démarche d'évaluation et de se mettre d'accord sur ses enjeux, son contenu et sa méthode. L'objectif était d'élaborer collectivement les questions évaluatives ainsi que les critères de jugement devant permettre de répondre aux questions.

L'originalité de la démarche réside dans le fait que les citoyens ont participé à l'élaboration même des questions évaluatives et des critères de jugement avant le lancement de l'évaluation.

L'outil utilisé est lui aussi innovant : le *21st Century Town Meeting* est une discussion interactive grâce à des outils numériques qui permettent d'avoir une analyse en temps réel des échanges¹.

Des ateliers citoyens et partenaires

Un panel de 15 citoyens a été tiré au sort parmi les 40 participants qui se sont portés volontaires à la fin du 1er forum citoyen.

Pendant 3 journées étalées sur un mois en février 2013, ce panel s'est penché sur 4 questions évaluatives. Afin d'affiner leur propre argumentation et décision, les participants ont été formés à la gestion des déchets et à leur planification par différents partenaires et experts aux points de vue parfois contradictoires. L'avis rendu par les citoyens a ensuite été présenté aux élus et techniciens du Conseil général.

Deux ateliers entre les partenaires ont aussi été conduits sur le même modèle pour réfléchir aux questions de la cohérence et d'efficacité du plan de gestion des déchets ménagers.


Un deuxième forum citoyen

En avril 2013 un dernier forum a réuni une nouvelle fois les citoyens et les partenaires pour partager les conclusions de l'analyse et produire des recommandations.

Les conclusions et recommandations issues de l'évaluation constituent la feuille de route de l'élaboration du nouveau Plan de Gestion des Déchets Ménagers 2015.

Données clés:

- évaluation participative
- 7 journées de participation (2 forums et 5 ateliers)
- accompagnement par un prestataire
- 150 participants pour plus de 1000 heures de travail participatif



Contact:
Laurent Vitry
DGAC, DET

Plan Départemental de l'Habitat 2012-2013

Concertation avec différents publics pour la définition des grandes orientations du PDH de la Gironde

Le Plan Départemental de l'Habitat est un document stratégique qui a pour but de coordonner les politiques que mènent le Département, l'État et les collectivités locales en matière de logement. Il vise à construire une vision partagée de l'habitat entre différents acteurs institutionnels au service d'un projet de développement solidaire.

La réussite du PDH repose sur l'adhésion des acteurs (élus, professionnels, citoyens), c'est pourquoi, en complément de la concertation territoriale, un dispositif de concertation citoyenne renforcée a été déployé. Les citoyens ont été associés durant l'élaboration du diagnostic territorial (identification des besoins, et en particulier des personnes en situation de mal-logement) et la définition des orientations et actions.

3 temps de concertation avec des publics différents ont été organisés.

Etablir le diagnostic

Afin d'élaborer le diagnostic de l'habitat en Gironde, deux méthodes ont été conduites.

Une enquête téléphonique auprès des salariés d'entreprises pour connaître leurs visions de l'habitat, leurs problèmes et les améliorations souhaitées.

6 ateliers citoyens réunis deux fois. Le parti pris pour ces ateliers a été de travailler avec des personnes en situation de mal logement. Les 6 ateliers ont été organisés sur tout le territoire pour tenir compte des différents contextes territoriaux. Au-delà d'une seule collecte d'informations, les ateliers ont été conçus comme un lieu de participation des citoyens à la réflexion sur les politiques de l'habitat.

L'originalité de la méthode réside dans la volonté de donner la parole à ceux qui ont du mal à la saisir ou qui n'osent pas et qui sont pourtant les premiers concernés par le mal-logement et donc par les politiques publiques de l'habitat.

Définir les orientations

Afin de contribuer à la définition des orientations du PDH, un forum citoyen a réuni plus de 60 personnes sur Bordeaux. Le panel était constitué des participants aux ateliers précédents, de techniciens de l'habitat et d'élus.

L'outil utilisé lors de ce forum est innovant : le « théâtre forum ». La troupe de comédien a joué 3 saynètes pour mettre en scènes les difficultés quotidiennes relatives au logement. Les participants pouvaient intervenir à tout moment pour proposer des solutions ou apporter des changements.

Toutes les saynètes étaient basées sur les diagnostics réalisés lors des ateliers citoyens.

Les grandes orientations ont été construites grâce à cette concertation. La réflexion sur les suites de cette participation citoyenne est en cours, et notamment la place des citoyens dans le suivi et la mise en œuvre du PDH.

Données clés:

- 1 812 réponses d'actifs à l'enquête
- 65 girondins répartis dans les ateliers
- utilisation du « théâtre forum »
- 60 techniciens, élus, citoyens au forum



Contact
Gaëlle Menard
DGAD, DDT

Votre paysage dans l'objectif 2010

Dispositif s'appuyant sur une méthodologie innovante : la sociologie visuelle

Afin de bâtir une politique paysagère plus proche des attentes de ses habitants, le Conseil général a souhaité, en 2010, engager une démarche participative. L'objectif était d'identifier, d'analyser et de comprendre les représentations des girondins vis-à-vis de leur cadre de vie. Dans ce but, le projet « Votre paysage dans l'objectif » donnait l'opportunité aux girondins de prendre en photo et d'expliquer leur cadre de vie.

La méthode utilisée en collaboration avec le Centre Emile Durkheim, la sociologie visuelle, permet d'associer le texte et l'image. Les Girondins devaient photographier le paysage le plus représentatif de leur cadre de vie. Cette photo devait ensuite être accompagnée d'un texte expliquant l'idée véhiculée par le cliché. Un questionnaire permettait au citoyen d'expliquer la photo et sa signification afin d'« objectiver » la subjectivité de la photo et de permettre une analyse sociologique.

317 photos ont été récoltées et analysées. Suite à ce temps d'analyse, une exposition itinérante a été mise en place avec une visite guidée par un sociologue pour présenter les résultats de cette participation citoyenne.

Cette exposition peut, toujours aujourd'hui, être mise à disposition des collectivités, collèges, associations, etc., gratuitement sur simple demande.

Données clés:

- 317 contributions, 1 exposition itinérante depuis 2010
- 1 CD-ROM de présentation
- sensibiliser à la qualité des paysages et du cadre de vie de Gironde



Contact:
Monique Bloud
DGAC, DET

Santé Qualité de Vie au Travail *2013-2014*

Démarche expérimentale de concertation en interne sur la Santé et la Qualité de Vie au Travail

Depuis 2011 l'AFNOR a décidé d'amorcer une expérimentation au niveau régional et/ou départemental sur ce qui pouvait être réalisé dans les organisations pour améliorer les situations individuelles et collectives. Plus connue sous le nom de SQVT, la démarche voit le jour sur deux sites expérimentaux en Gironde : la MDSI de Lesparre et le centre routier départemental de Blaye.

Cette expérience démontre que la participation citoyenne est aussi possible en interne.

Le plus important dans cette démarche a été l'instauration d'un climat de confiance pour libérer la parole afin de recueillir des analyses plus fines sur lesquelles il est ensuite possible d'avancer.

Deux périodes de concertation ont été nécessaires entre 2013 et 2014. Dans un premier temps, plusieurs rencontres ont eu lieu avec les équipes pour définir le diagnostic et les points de blocage. Dans un second temps, des solutions ont été proposées et discutées.

Cette démarche permet une meilleure communication entre les services qui est un préalable à l'adaptation et à l'amélioration des conditions de travail. La plus value est aussi de croiser les représentations des préoccupations telles qu'elles sont perçues par les différents acteurs de l'Institution (agent, manager, directeur stratégique) et de prendre en compte les éventuels écarts de perception pour décider et mieux communiquer. Ce dispositif devrait être renouvelé dans d'autres directions.

Données clés:

- 2 sites
- 1 accompagnement AFNOR
- diagramme d'affinités

Contact:
Renaud Heitz
DGSD, DRH

Caravane Rio 21 2013

Consultation de la Mission Agenda 21 du Conseil général sur le bien-être des Girondins

Révéler ce qui fait bien-être citoyen en Gironde

C'est à l'occasion de l'opération Caravane Rio 21 que le Conseil général et ses partenaires (DREAL, Cap-Sciences, Graine Aquitaine et de nombreuses collectivités girondines) ont lancé une vaste consultation citoyenne sur la question du bien-être.

L'idée est de pouvoir apprécier la situation du territoire au regard de ce qui compte vraiment pour les gens.

Une photographie du bien-être

Après plusieurs mois d'itinérance, accompagné sur les territoires par des médiateurs scientifiques une première photographie du bien-être des girondins a été recueillie.

Le déploiement d'un questionnaire en ligne (caravane-rio21.net) a ainsi permis d'identifier les critères de bien-être citoyen aujourd'hui et d'appréhender ce qui est indispensable au bien-être de tous demain.

Au-delà de l'enquête en ligne, la Fabrique Spinoza a proposé un « kit méthodologique » pour permettre à tous ceux qui le souhaitent d'animer eux-mêmes des temps d'échanges sur le bien-être. Trois formats étaient proposés : 15 minutes – 1 heures – 3 heures.



Un stand sur la Foire internationale de Bordeaux a également été animé durant 10 jours. Il était proposé aux visiteurs de dessiner sur un ballon volant un smiley représentant leur humeur du moment. Suite à ce premier échange, les visiteurs étaient conviés à remplir le questionnaire.

Données clés:

- 1000 personnes sondées et 150 entretiens
- 15 ateliers citoyens
- 110 propositions concrètes

Comment vont les Girondins ?

SUR UNE ECHELLE DE 1 A 10

8,3

Les artisans-exploitants manifestent le plus haut degré de bien-être qui se situe en moyenne à 8,3

7,2

Sur une échelle de 0 à 10, les Girondins situent leur degré de bien-être, en moyenne, autour de 7,2

6,3

Les sans-activité manifestent le plus bas niveau de bien-être avec une moyenne de 6,3

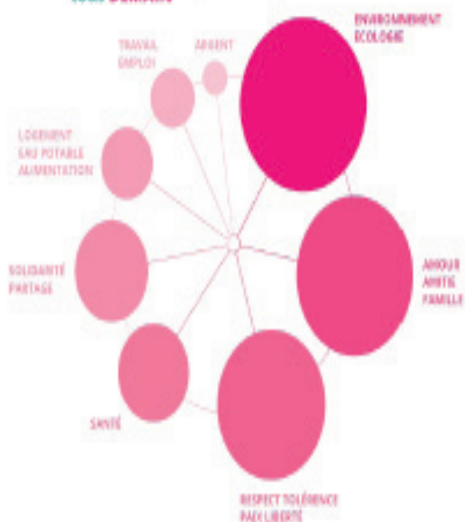
Les femmes font part d'un niveau de bien-être légèrement supérieur à celui des hommes avec un sentiment d'accomplissement nettement supérieur à celui des hommes



> ce qui fait le bien-être pour les Girondins AUJOURD'HUI



> ce qui est indispensable pour le bien-être de tous DEMAIN



Les centres sociaux

La participation citoyenne est un principe fondateur des centres sociaux qui concerne l'ensemble des acteurs impliqués dans la vie de la structure

Favorisant les prises de responsabilité des habitants et la citoyenneté, la participation des usagers-habitants est un principe méthodologique incontournable des projets des structures, et notamment des centres sociaux.

Dans ces centres, deux niveaux de participation citoyenne sont identifiables :

- au moment de la conception : phase de préfiguration ;
- au moment de la mise en œuvre du projet : gouvernance.

Une participation citoyenne dans la phase de préfiguration

La création d'un centre social s'inscrit dans un processus de co-construction avec l'ensemble des acteurs (habitants, associations, services publiques, collectivités locales...) sur un territoire qui deviendra sa zone de compétence voire d'influence. Ce projet co-construit doit répondre, entre autres, aux besoins des habitants et de leur territoire.

Pour chaque structure, la formalisation du partenariat devra être recherchée et pourra se traduire par une convention pluri-partite voire pluri-annuelle (ex : Charte Départementale des centres sociaux, pacte de coopération sur les territoires...).

Dans la préfiguration, deux temps sont distincts :

- la phase de diagnostic construite à partir du recueil de données statistiques, croisées avec des données qualitatives : l'expression des attentes des acteurs du territoire ;
- la phase de définition des axes du futur projet social et des propositions d'activités et d'actions à mettre en place.

Finalement un agrément est validé pour une durée déterminée. Il est ensuite nécessaire de faire un nouveau diagnostic pour renouveler l'agrément.

Une participation citoyenne au sein des centres sociaux : question(s) de gouvernance

La participation citoyenne est au cœur du fonctionnement des centres sociaux. En effet, selon le mode d'organisation, les citoyens ont plus ou moins de marge de manœuvre, mais ils restent au cœur du dispositif.

La DGAS depuis plusieurs années s'implique tant sur le plan financier qu'au niveau de l'ingénierie technique au niveau des centres sociaux.

Ces équipements d'action sociale, véritables partenaires des services du Conseil général (PST....) réinscrivent les personnes dans une dynamique participative au regard de leur situation de vie et de l'environnement dans lequel elles évoluent.

Les personnes sont perçues comme ayant des ressources avec des capacités de faire, d'agir et de partager (capacitation).


Le but des centres sociaux est de mettre en capacité d'agir, de s'inscrire dans un projet et de faire un projet.

Dans cet espace, les individus sont incités à passer de la consommation à l'impulsion c'est-à-dire à retrouver une place d'acteur ou d'actrice.

Les actions collectives sont le reflet de cette participation citoyenne, les projets sont co-construits avec les participants : le programme et les sorties sont décidés ensemble.

Données clés:

- 43 centres sociaux répartis sur le territoire de la Gironde
- 1 303 bénévoles
- 668 habitants associés à l'instance de pilotage



Sources : Les centres sociaux de Gironde, Analyse 2013 à partir d'une photographie 2011

Sirius, la Saône-et-Loire 2030 2011-2013

Démarche de prospective inédite en France sur le département entier de Saône-et-Loire

Sirius est l'étoile la plus brillante dans le ciel. Dans le langage courant, l'expression « adopter le point de vue de Sirius » signifie adopter une posture prospective, c'est regarder l'avenir sans prendre parti.

Suite à un plan de sauvetage rigoureux, mais nécessaire pour son équilibre budgétaire et qui a impacté la quasi-totalité de ses politiques publiques entre 2009 et 2011, le Conseil général de Saône-et-Loire a voulu regarder vers l'avenir et prendre le temps d'imaginer avec les citoyens du territoire les enjeux futurs.

La problématique est simple : comment vivent les habitants de Saône-et-Loire ? Quels sont leurs rêves ? Comment construire l'avenir ?

Sirius est aussi une méthode de participation citoyenne qui a réuni plusieurs acteurs différents autour du projet : l'Insee de Bourgogne pour faire l'état des lieux du territoire, l'Opac de Saône-et-Loire, le GIP e-Bourgogne, l'Agence de Développement Touristique de Saône-et-Loire et le Journal de Saône-et-Loire.

L'objectif de la démarche est de recueillir les visions, remarques et souhaits des citoyens habitant sur le territoire quelque soit leur identité afin de dégager les grands enjeux pour 2030.

Plusieurs outils de participation ont été mobilisés en fonction des situations et des publics. Au départ, un questionnaire simple a été diffusé : en 3 mots la Saône-et-Loire c'est quoi pour vous ? Ce que vous appréciez le plus ? Ce que vous aimez le moins ? Vos 5 priorités pour l'avenir ?



La totale liberté offerte aux citoyens pour s'exprimer a permis à partir des 500 premières réponses de mettre en avant 3 grandes tendances qui se sont renforcées par la suite. Trois dilemmes ont alors émergé : partir ou rester ? Disperser ou concentrer ? Laisser faire ou réagir ? Et trois horizons ont été construits en écho à partir des paroles citoyennes et des contributions des acteurs économiques et associatifs : un territoire choisi, un territoire organisé, un territoire engagé.

Plusieurs ateliers ont eu lieu sur tout le territoire autour de ces questions pendant presque 2 ans pour croiser les regards.


Suite à la démarche Sirius, des novas se sont dessinées. Les novas sont des galaxies de projets, des pistes en cours d'exploration ou à découvrir. Tout le monde peut s'emparer d'une nova, proposer des projets suite aux réflexions soulevées dans la démarche Sirius.

En interne du Conseil général de Saône-et-Loire, la démarche a permis une évolution des pratiques et des schémas de pensée. Un des exemples le plus significatif étant celui de la politique en faveur des jeunes. Elle a entièrement été repensée en fonction du dialogue avec les jeunes et a abouti à un conseil numérique des jeunes via Facebook.

La démarche a été synthétisée dans un carnet de route qui sert aujourd'hui de guide au département et aux différents acteurs. Le projet Sirius n'est pas fini, en effet, « le carnet de route n'est que le départ, le commencement de l'aventure... »

Données clés:

- 16 600 contributions
 - 22 mois de travail
 - 1 carnet de route qui synthétise les enjeux
- 13 volontaires répartis sur tout le département pour relayer la démarche et faire remonter les paroles recueillies



Contact:
Conseil général
de Saône-et-Loire

Opération « Nos régions demain » Collectif Res Publica

L'opération « Nos régions demain », initiée en juin 2014 vise à permettre aux citoyens de participer au débat sur la réforme territoriale, dont l'impact sur le fonctionnement du territoire et sur la vie de ses habitants sera très important

La spécificité de ce dispositif participatif est son échelle, nationale, et la thématique très actuelle de cette démarche. Cette expérience offre une dimension supplémentaire au débat public, qui ici s'inscrit dans la durée.

Recourir à une démarche participative au sujet de la réforme territoriale permet d'éclairer les débats parlementaires par la vision des citoyens. Le degré de participation citoyenne est donc ici la consultation.

« Nos régions demain » est une initiative du collectif Res Publica et de ses partenaires. Le collectif a mis en place une application numérique, « j'en parle », sur laquelle tout un chacun peut donner son opinion sur la question. Les internautes ont la possibilité de laisser leurs commentaires et leurs contributions, ainsi que de répondre à un questionnaire. Les personnes inscrites sont informées de l'évolution des débats via une newsletter.

Cet outil numérique n'a pas vocation à être utilisé seul, et des réunions physiques seront organisées plus tard dans les régions symboliques de la réforme territoriale.

Afin d'informer les élus, une synthèse de ces discussions est envoyée à tous les conseillers généraux et régionaux.



<http://nosregionsdemain.jenparle.net/>

Les outils

L'outil reste au service de la participation citoyenne. Le choix de celui-ci ne peut venir qu'en dernière étape de la réflexion sur l'élaboration de la participation citoyenne.

Aucun outil n'est parfait, chacun a ses spécificités, ses avantages et ses inconvénients. Il convient toujours de peser le pour et du contre en fonction du projet de participation citoyenne et de s'assurer des compétences nécessaires à leur mise en oeuvre.

La liste des outils présentés dans ce guide n'est pas exhaustive mais peuvent vous donner une idée des possibles.

- La conférence de citoyens
- L'atelier de scenarios
- Le forum ouvert
- Le théâtre forum
- Le World Café
- Le budget participatif
- Les outils numériques
- La méthode SPIRAL
- Les méthodes d'animation

La conférence de citoyens



préparation : 2 mois
animation : 3 week-end



difficulté : difficile



concertation

La conférence de citoyens permet de faire émerger un avis citoyen éclairé sur un sujet habituellement ouvert aux seuls experts.

L'utilité de cette méthode est de croiser plusieurs formes d'expertises : technique, politique, d'usage et de vécu. Elle peut être utilisée pour des projets en cours d'élaboration, et particulièrement sur des sujets complexes.

La conférence de citoyens se déroule généralement sur trois temps.

Les deux premiers temps sont consacrés à la formation au sujet abordé. Cela permet de faire monter en compétences le panel de citoyens. Les citoyens choisissent ensuite les experts qu'ils souhaitent inviter lors du troisième temps.

Les citoyens auditionnent les experts lors du troisième week-end, ce qui est l'occasion pour eux de débattre sur la thématique abordée. Cette phase du dispositif peut être ouverte au grand public.

Enfin, les citoyens rédigent un rapport écrit, faisant la synthèse des précédentes phases, et formulant des propositions.

Les résultats de la démarche peuvent ensuite être présentés publiquement.

Cette méthode participative peut impliquer un prestataire.

Un dispositif similaire mais se déroulant sur trois à cinq journées est le jury citoyen.

Notes

L'atelier de scénarios



préparation : 2 mois
animation : 1-2 jours



difficulté : moyenne



concentration

L'atelier de scénarios est un outil permettant d'élaborer un plan d'action futur sur la base d'une situation définie.

Il est pertinent de l'utiliser pour des questions complexes, qui nécessitent une stratégie sur le long terme.

Dans un atelier de scénarios, deux principaux groupes d'acteurs interagissent.

Le premier est un groupe de pilotage composé d'experts sur la question, chargé d'élaborer les scénarios sur lesquels travaillera le deuxième groupe, un panel de citoyens. Ce panel peut ici être composé de personnes averties sur la question abordée. Il est néanmoins nécessaire que ce panel soit hétérogène afin que les scénarios futurs croisent différents regards.

Après une session plénière de présentation de la thématique, les experts et les citoyens sont répartis dans plusieurs groupes de travail. Les experts présentent les scénarios, puis animent la discussion. Les citoyens étudient les scénarios. Grâce au script, ils élaborent par la suite des solutions et un plan d'action stratégique.

Le travail final est enfin présenté en session plénière.

Notes					



Le forum ouvert



préparation : 3 mois
animation : 1 journée



difficulté : difficile



concentration

Le forum ouvert est un outil permettant de faire réfléchir un petit ou un très grand nombre de personnes sur une thématique, et laissant une grande place à la liberté et à la créativité.

Il est utile de recourir à cet outil lorsque l'on souhaite connaître la vision et l'avis des citoyens sur un sujet large. Il permet également de favoriser la rencontre entre plusieurs acteurs.

Bien qu'il laisse une grande liberté aux participants, le forum ouvert est un outil qui nécessite une véritable compétence de la part des organisateurs. L'encadrement à la base du processus est primordial. C'est pour cela que le délai de préparation peut durer plusieurs mois.

Lors d'une séance plénière, l'animateur présente la journée et la thématique. L'ordre du jour est alors défini par les participants eux-mêmes. Chacun est alors libre de formuler la question en rapport avec cet ordre du jour qu'il souhaite aborder. Il y a autant d'ateliers que de propositions des participants

Chaque participant est libre de rejoindre l'atelier qu'il préfère, et est également libre d'en changer au cours de la journée s'il le souhaite. Les participants animent l'atelier. Un scribe est chargé du compte-rendu détaillé.

Enfin les résultats des travaux sont retranscrits, et chacun peut en prendre connaissance. Il ressort ainsi toujours d'un forum ouvert un livrable utilisable par les organisateurs.

Notes

Le théâtre forum



préparation : 3 mois
animation : 1 journée



difficulté : difficile



concentration

Le théâtre forum est un outil qui permet de mettre en scène des situations problématiques du quotidien pour essayer de trouver des scénarios alternatifs sur un court terme.

La troupe de comédien construit une pièce de théâtre sur les thèmes prédéfinis. Le but de l'outil est de transformer le spectateur en véritable acteur via l'expérimentation de


plusieurs scénarios alternatifs construits collectivement entre les différents participants.

Lors d'une première représentation, les comédiens exécutent la saynète sans interruption, les participants sont passifs.

Lors de la deuxième représentation, les participants sont mis en situation de « spect'acteurs » car ils peuvent interagir directement lors de la représentation en interrompant la pièce, en proposant des alternatives, etc.

Des experts peuvent aussi être mobilisés afin d'apporter des éléments spécifiques au sujet traité ou pour orienter les scénarios alternatifs vers des orientations réalistes et faisables sur un court terme.

Enfin, le joker est un animateur qui fait le lien entre les comédiens, le public et les experts afin d'encourager la prise de parole et la participation de tous.



Le spectateur se libère, agit et pense par lui-même. Le théâtre est action.

A. Boal, créateur du théâtre forum

Le World Café



préparation : 1 mois
animation : 1 journée



difficulté : facile



concertation

Le World Café est un outil qui permet de faire travailler un petit ou un très grand nombre de participants sur des thématiques spécifiques afin de dégager par l'intelligence collective des propositions concrètes et partagées par tous.

Il est utile de recourir à cet outil quand on souhaite travailler collectivement sur des problématiques globales ou pour l'établissement d'un état des lieux.

En effet, le World Café n'est pas l'outil le mieux adapté pour l'élaboration d'un plan d'action. Cependant il est un outil simple à mettre en place même s'il nécessite une logistique précise.

Le principe de cet outil est de recréer un espace de discussion conviviale qui incite les participants au partage de leurs réflexions comme lors de la pause café. La journée ou la demi-journée s'ouvre par la présentation de la part de l'animateur des définitions du sujet et de la problématique du jour. Les participants sont ensuite repartis autour de tables par groupe de 4-5 personnes. Un participant à chaque table joue le rôle de rapporteur pour capitaliser les idées.

Plusieurs sessions de 30 minutes sont organisées pour permettre aux participants de changer régulièrement de table, d'échanger les idées d'une table à l'autre et de venir compléter les idées des uns avec celles des autres (principe de pollinisation pour favoriser l'intelligence collective).

Généralement, la problématique est traitée en amont du World Café par les organisateurs, les participants apportent leur réflexion et leurs remarques sur leurs besoins par rapport à la problématique choisie. Lors d'une deuxième session, les participants peuvent réfléchir à la construction des propositions en réponse à leurs besoins exprimés précédemment

La session plénière finale permet de faire la synthèse des différentes tables. Les propositions sont enfin retranscrites et envoyées à tous les participants.

Le budget participatif



préparation : 1 an
animation : plusieurs années



difficulté : difficile



co-décision

Le budget participatif est un outil qui donne l'opportunité à des citoyens de gérer une partie du budget de la collectivité. Aussi, le budget participatif permet aux citoyens de discuter et de décider de l'orientation des politiques publiques.

Deux acteurs sont primordiaux dans le système de budget participatif :

- les élus qui décident du montant alloué au budget (entre 5% et 100% comme à Porto Alegre au Brésil) ;
- les citoyens qui sont les habitants ou les usagers concernés par le budget. Il est possible de contribuer sur le long terme ou ponctuellement.

Plusieurs phases sont nécessaires pour la mise en place de cet outil :

- une phase de sensibilisation de la population ;
- une phase d'identification des priorités et des contraintes avec les habitants ;
- une phase de vote et d'exécution des décisions ;
- une phase de suivi d'exécution avec un système transparent.

La mise en place d'une instance de décision et de suivi réunissant des délégués de citoyens, les élus et les techniciens est aussi recommandée pour permettre une meilleure efficacité.

Les avantages des budgets participatifs sont nombreux : meilleure connaissance et compréhension du système d'organisation et de fonctionnement de la collectivité, réelle transparence des engagements financiers de la collectivité sur le long terme, meilleure appropriation des politiques publiques et des décisions par les citoyens etc.

Un des risques du budget participatif est l'appropriation par les couches les plus aisées des opportunités offertes. Il convient lors d'un budget participatif de faire attention à ce que tout le monde puisse participer sans distinction.

Les outils numériques

L'essor du numérique n'est pas une nouveauté. Grâce à ces technologies récentes, plusieurs outils se développent sur ce terrain et peuvent être mis à profit pour les dispositifs participatifs.

21st Century Town Meeting ou le forum communautaire

Cette méthode participative est à grande échelle, entre 100 et 5 000 personnes peuvent participer simultanément. Les participants sont ensuite divisés dans des groupes de 10 à 20 personnes. À chaque table un secrétaire retranscrit les propositions sur un ordinateur mis en réseau.

L'animateur du dispositif peut accéder via une console centrale à toutes les discussions des tables et peut ainsi relancer le débat ou demander d'approfondir certains points.

Dans ce dispositif, la technologie est au cœur du processus : vote par boîtier électronique, ordinateurs en réseau, projection sur grand écran, etc.

Cette méthode a l'avantage de gagner en rapidité et de montrer en temps réel l'avancé des débats.

Les pétitions en ligne

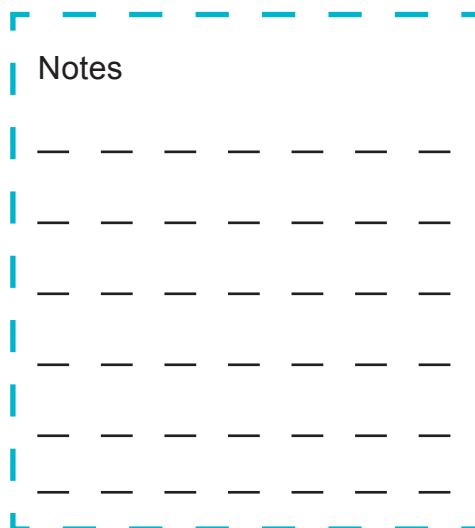
Les pétitions en ligne permettent aux citoyens d'attirer l'attention des politiques publiques sur des sujets qu'ils estiment important. En fonction du nombre de signature, les citoyens peuvent réussir à faire prendre conscience aux collectivités de la pertinence de leur requête.

Depuis quelques années, les sites de pétitions en ligne fleurissent sur Internet. Par exemple, en 2011, la Maison Blanche des Etats-Unis a lancé la plateforme « We the people » qui permet aux citoyens américains de signer des pétitions. Si la pétition reçoit 25 000 signatures en 30 jours, elle est examinée par le gouvernement qui a l'obligation de répondre aux pétitionnaires.

Les plateformes collaboratives

Une plateforme collaborative est un espace virtuel de travail qui permet aux participants d'avoir accès aux informations de la collectivité en toute transparence, de participer à l'organisation et de donner son point de vue sur divers sujets.

Par exemple, le Département du Nord a mis en place une plateforme collaborative « Je participe » où les habitants peuvent laisser des avis, s'informer, participer à un panel de citoyen, répondre à des questionnaires, s'inscrire pour des forums ou des dispositifs de concertation, etc.



Notes

La méthode SPIRAL

La démarche participative et collaborative SPIRAL est une méthode mise au point après une concertation de grande envergure par le Conseil de l'Europe. Cette démarche vise à définir le bien être des citoyens pour ensuite construire des indicateurs de progrès avec les citoyens. Cette démarche s'inscrit dans le Plan d'action pour la cohésion sociale du Conseil de l'Europe.

L'objectif de cette démarche est de co-concevoir, co-réaliser et co-évaluer des plans d'action pour le bien être de tous, concerté à l'échelle d'un territoire, d'une institution ou d'une entreprise.

La méthode SPIRAL place la capacité de vivre ensemble au cœur du processus. En effet, la capacité de vivre ensemble est la capacité de la société à assurer le bien être de tous par la coresponsabilité des différentes parties prenantes (acteurs publics et privés, citoyens). En incluant le bien être des générations futures, la méthode prend en compte le développement durable, l'objectif final étant le progrès sociétal.

La démarche SPIRAL est innovante et nouvelle car elle aborde la question de la participation citoyenne sous un nouvel angle. Dans cette démarche, les participants partent des éléments qui constituent leur bien-être et leur mal-être et sur le sens de vivre ensemble.

Tout le monde a le même droit de parole et chacun peut s'exprimer librement. La diversité des expressions et des cultures est recherchée pour permettre la construction de synthèses à différents niveaux, tant au niveau du voisinage, que du quartier, la ville, l'agglomération, le Département, la Région, l'Etat, l'Europe et l'international.

Au total 9 dimensions et 68 composantes du bien être de tous ont été exprimées par les citoyens.

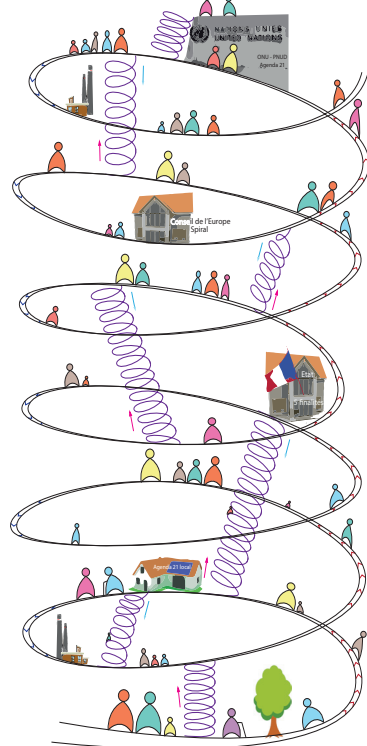
L'organisation de la démarche SPIRAL est constituée de 8 phases et 3 cycles. Les trois cercles correspondent aux différents publics sollicités lors de la démarche :

- les citoyens et acteurs déjà mobilisés dans le cadre de la plateforme multi-acteurs ;
- un cercle plus large de citoyens ;
- un cercle plus large qui englobe d'autres territoires.

Ainsi la démarche est sur plusieurs niveaux en fonction de la taille et du territoire considéré.

La méthode SPIRAL est encore récente mais prend de plus en plus d'importance. L'originalité de la méthode est de croiser les initiatives locales avec les initiatives des collectives dans le but d'améliorer le bien être de tous.

Des formations sont régulièrement conduites pour apprendre et connaître la globalité de la méthode.



https://wikispiral.org/tiki-read_article.php?articleId=531

Grâce aux stimulations par les images qui peuvent être utilisées lors du Mind Mapping, le cerveau retient et traite plus facilement les informations.

La carte des parties prenantes

Ce type d'animation permet de caractériser l'environnement d'un acteur afin de dégager les partenaires pertinents.

Cette méthode est très utile quand il faut identifier et répertorier des acteurs ou des partenaires sur des sujets spécifiques.

Lors de l'animation, les participants sur des feuilles inscrivent tout d'abord les besoins par rapport aux sujets, ensuite les solutions et enfin les acteurs des solutions avec le plus de détails possibles (nom, coordonnées etc.).

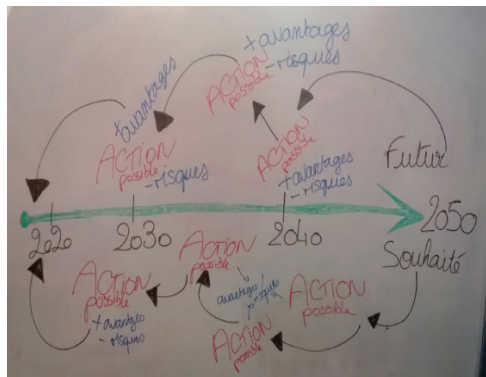


Par la suite, des plans d'actions peuvent être mis en place en collaboration avec les acteurs cités.

Les méthodes de Backcasting

Méthode très récente, le Backcasting prend la situation à l'envers. Plutôt que de partir de ce que l'on sait faire maintenant, la méthode part du futur souhaité pour remonter le temps afin de déterminer les actions adéquates pour la réalisation de ce futur.

Ainsi les participants imaginent ensemble le futur souhaité pour ensuite établir les actions nécessaire et permettre l'élaboration d'un plan de route.





Bibliographie

Mission Agenda 21, *La participation citoyenne au Conseil général de la Gironde, Bilan du plan stratégique de la participation citoyenne 2012-2013*, novembre 2013

Mission Agenda 21, *La participation des habitants dans les démarches Agenda 21*, Cahier d'expériences n°4, novembre 2011

Mission Agenda 21, *La participation citoyenne dans les projets et politiques du Conseil général de la Gironde*, Cahier d'expériences, hors série

Mission Agenda 21, *Gouvernance, Participation, concertation... de quoi parle-t-on?* Dossier pour le Club DD des Elus girondins, mars 2010

Fondation Nicolas Hulot pour la nature et l'homme, *Démocratie participative, Guide des outils pour agir*, juin 2013

Ville de Nantes, *Dialogue citoyen : Faire ensemble l'action publique locale?* Cahier connaissance n°4, janvier 2014

Fondation du Roi Baudouin, *Méthodes participatives, un guide pour l'utilisateur*, format électronique uniquement, mars 2006

Conseil général du Val de Marne, *Guide méthodologique pour la concertation des Val-de-Marnais*, format électronique, dernière mise à jour mars 2014

Observatoire national des agendas 21 locaux et pratiques territoriales de développement durable, *Agenda 21 et participation, La voix de tous sur la voie de l'intérêt général*, Les cahiers de l'observatoire n°6, octobre 2012

B. Benjamin, *Strong Democracy : Participatory Politics for a New Age*, 1984

TNSF Sofres, *Le citoyen et la décision publique*, 2104

S. Giovanni, *Théorie de la démocratie*, 1973



Labo M'21

à la hauteur des enjeux
Préserver
prévention
efficacité
usage
aménagement numérique
métamorphose
clients
accompagnement
débouchés locaux
nouvelles
services publics locaux
temporelle
qualité de vie
mobilité durable
initiatives citoyennes
à taille humaine
économie
Développement
aménagement numérique
accessible
Structure
solidarité
clients

La boîte
à outils

Expériences

Le pourquoi
du comment

Les acteurs

Contact :

Mission Agend@ 21

Labo'M 21 – Immeuble Gironde D131

05 56 99 67 64

Twitter : @agenda21gironde

